

Plaisir : des habitants réclament le déplacement d'une antenne-relais

Antennes-relais sur le toit d'un immeuble...

Sciences 05/02/2010 12:47

Une cinquantaine de riverains, une trentaine selon la police, se sont rassemblés vendredi matin à Plaisir (Yvelines) pour réclamer le déplacement d'une antenne-relais de téléphonie mobile, a constaté une journaliste de l'AFP.



L'antenne-relais destinée à la téléphonie mobile 3G sera installée sur un mât de 17 mètres situé sur un stade, limitrophe d'une zone pavillonnaire et à 140 mètres de deux écoles, maternelle et primaire. Sa mise en service devrait intervenir dans quelques semaines.

"Nous avons tous des portables donc nous demandons simplement le déplacement de l'antenne, plus loin des écoles, au nom du principe de précaution car les études sont divergentes", a déclaré Arina François, riveraine et membre du collectif des Gâtines

"On n'est pas en zone urbaine, il y a des champs à proximité, la ville de Plaisir a la capacité d'offrir des zones moins habitées", a-t-elle ajouté, en précisant qu'une assignation en référé était envisagée.

Un porte-parole d'Orange, présent lors du rassemblement, a souligné de son côté que l'opérateur était "tenu légalement par l'Autorité de régulation des télécoms (Arcep) de développer le réseau 3G", compte tenu du "risque de saturation d'ici

2012".

Selon Orange, le niveau d'émission d'ondes-électromagnétiques sera de 0,6 volts/m dans un rayon de 50 à 150 mètres autour de l'antenne de Plaisir, le seuil maximal réglementaire se situant à 61 volts/m.

"Il n'y a aucun risque sanitaire", selon le porte-parole de l'opérateur téléphonique, qui s'est engagé à faire intervenir lors de la mise en service de l'antenne un organisme indépendant pour mesurer les émissions d'ondes et ainsi "rassurer la population".